L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI, 7 JUILLET 1891.

Ventes de Propriétés foncières

—POUR—

TAXES D'ETAT.

L'Etat de la Louisiane contre les contribuables en défaut—Paroisse d'Orléans, Premier District.

Nouvelle-Orléans 10 juin 1891.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures du matin, SAMEDI, le 11ème jour de Juillet A. D., 1891 et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières suivantes sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'Etat de la Louisiane et au District de Levée d'Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées en 1890, 1889, 1888, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31 Décembre des années dans lesquelles les assessements ont été faits, à raison de deux pour cent par mois jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Le numéro du lot et de l'ilet employé pour la désignation des propriétés annoncées ci-dessous est celui des tableaux d'assessment pour les années 1890, 1889 et 1888, enregistrés en ce moment dans mon bureau.

Les noms des dits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement de la dite année, et les propriétés foncières assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues sont indiqués ci-dessous.

APPLEGATE, WM ED. MARGT. E. et LUCY B.—
Taxe de 1888, montant à......$21 00
APPLEGATE, WM ED., ELIZ. M. et LUCY B., Mineurs—
Taxe de 1889, montant à......$21 00
Taxe de 1890, montant à...... 21 00
Taxe de levée, pour 1890...... 3 50
1. Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Terpsichore Prytanée, St Charles et Melpomène, désigné comme lot No 20, dans l'ilet No 194, mesurant 30 pieds 7 pouces 2 lignes de face à la rue Terpsichore sur 93 pieds 11 pouces 2 lignes de profondeur.

APPLEGATE, Mineurs de WM E. ET ALS.—
Taxe de 1888, montant à......$16 80
APPLEGATE, WM ED. ELIZ. M. et LUCY B.—
Taxe de 1889, montant à......$16 80
Taxe de 1890, montant à...... 16 80
Taxe de levée, pour 1890...... 2 80
2. Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St Charles, Melpomène, Prytanée et Terpsichore, désigné comme lot No 22 dans l'ilet No 194, mesurant 25 pieds de face à la rue St Charles sur 97 pieds 3 pouces de profondeur.

APPLEGATE, WM ED, MARGT. E. ET LUCY B.—
Taxe de 1888, montant à......$48 00
APPLEGATE, WM ED., ELIZ. M. ET LUCY B.—
Taxe de 1889, montant à......$48 00
Taxe de 1890...... 48 00
Taxe de levée pour 1890...... 8 00
3. Un triangle de terre, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Camp, Orange et Félicité, désigné comme triangle 204.

APPLEGATE, WM ED., MARGT. E. ET LUCY B.—
Taxe de 1888, montant à......$12 00
APPLEGATE, WM ED., ELIZ. M. ET LUCY B., Mineurs—
Taxe de 1889, montant à......$12 00
Taxe de 1890......$12 00
Taxe de levée, pour 1890...... 2 00
4. Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Howard, Thalie, Melpomène et Front, désigné comme lot No 3, dans l'ilet No 356 mesurant 63 pieds 10 pouces 6 lignes de face à la rue Melpomène sur 126 pieds 6 pouces 7 lignes de profondeur, formant l'encoignure des rues Howard et Melpomène.

APPLEGATE, WM. ED., MARGT. E. & LUCY B.—
Taxe de 1888......$12 00
APPLEGATE, WM ED. ELIZ. M. & LUCY B. MINEURS—
Taxe de 1889, montant à......$12 00
Taxe de 1890, montant à...... 12 00
Taxe de levée, pour 1890...... 2 00
5. Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Thalie, Melpomène et Basin, désigné comme lot No 11, dans l'ilet No 187, mesurant 32 pieds de face à la rue Basin sur 96 pieds 11 pouces 6 lignes de profondeur.

APPLEGATE, WM ED. MARGT. E. et LUCY B.—
Taxe de 1888, montant à......$7 80
APPLEGATE, WM ED. ELIZ. M. et LUCY B. Mineurs—
Taxe de 1889, montant à......$7 80
Taxe de 1890, montant à...... 8 40
Taxe de levée, pour 1890...... 1 40
6. Deux lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Basin, Franklin, Gravier et Perdido, désignés comme lots Nos 14 et 15 dans l'ilet No 304, mesurant 61 pieds 2 1/2 pouces de face à la rue Basin sur 127 pieds de profondeur.

APPLEGATE, WM ED. MARGT. E. et LUCY B.—
Taxe de 1888 montant à......$4 20
APPLEGATE, WM ED. ELIZ. M. et LUCY B. Mineurs—
Taxe de 1889, montant à......$4 20
Taxe de 1890, montant à...... 4 20
Taxe de levée, pour 1890...... 70
7. Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Basin, Franklin, Gravier et Perdido, désigné comme lot No 13 dans l'ilet No 304 mesurant 30 pieds 6 pouces 3 2/3 lignes de face à la rue Basin sur 127 pieds de profondeur.

BORNSEL, HERMAN T.—
Taxe de 1890, montant à......$7 20
Taxe de levée pour 1890...... 1 20
10. Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Terpsichore, Locust et Magnolia, désigné comme lot No 10 dans l'ilet No 288, mesurant 32 pieds de face à la rue Melpomène sur 96 pieds 8 pouces de profondeur.

BRENNAN, THOS.—
Taxe de 1890, montant à......$3 60
Taxe de levée pour 1890......60c
11. Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Erato, Thalie et St-Thomas, désigné comme lot No 4 dans l'ilet No 71, mesurant 21 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur 127 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur.

BELL, ALEX.—
Taxe de 1890, montant à......$6 00
Taxe de levée pour 1890...... 1 00
12. Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Freret, Gaiennie, Erato et Peters, désigné comme lot No 16 dans l'ilet No 27, mesurant 21 pieds de face à la rue Freret sur 90 pieds de profondeur.

BOON, PAUL—
Taxe de 1890, montant à......$6 15
Taxe de levée, pour 1890...... 1 00
14. Deux lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lafayette, Bertrand, Poydras et Bolivar, désignés comme lots Nos 1 et 2, dans l'ilet No 476 : le lot No 1 mesurant 21 pieds de face à la rue Lafayette sur 125 pieds de profondeur ; le lot No 2 mesurant 27 pieds 7 pouces 6 lignes de face à la rue Lafayette, sur une profondeur de 125 pieds 11 pouces ou 125 pieds 10 pouces ; le lot No 1 formant l'encoignure des rues Lafayette et Bertrand.

BREEN, C. H. et SUC. JNO SLIDELL—
Taxe de 1890, montant à......$10 20
Taxe de levée pour 1890...... 1 70
15. Deux lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Poydras, Perdido, Dryades et Rampart, désignés comme lots Nos 5 et 6 dans l'ilet No 270 mesurant 40 pieds de face à la rue Poydras sur 64 pieds de profondeur.

BENNETT, JOE—
Taxe de 1890, montant à......$1 05
Taxe de levée pour 1890......67c
16. Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par l'avenue Tulane, les rues Bolivar, Gravier et Bertrand, désigné comme lot No 5 dans l'ilet No 472, mesurant 30 pieds de face à l'avenue Tulane sur 120 pieds de profondeur.

BONSEIGNEUR, PAUL, ELINE et MARIE—
Taxe de 1890, montant à......$3 00
Taxe de levée, pour 1890......50c
17. Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cleveland, Palmyre, Dolhonde et Broad désigné comme lot No 3, dans l'ilet No 58[illegible], mesurant 32 pieds de face à la rue Cleveland sur 159 pieds de profondeur.

BANK OF COMMERCE OF ST-LOUIS, MO.—
Taxe de 1890, montant à......$30 00
Taxe de levée, pour 1890...... 5 00
19. Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Gravier, Magazine, Commune et Tchoupitoulas, désigné comme lot no 25 dans l'ilet No 132, mesurant 20 pieds 2 pouces de face à la rue Gravier, sur 64 pieds 9 pouces de profondeur.

CIRODE, Mme D. W.—
Taxe de 1888 montant à......60c.
Taxe de 1889......60c.
Taxe de 1890......60c.
Taxe de levée, pour 1890......10c.
20. Une portion de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Calliope, Prieur, Johnson et Clio, désignée comme portion de l'ilet No 505, mesurant 64 pieds de face à la rue Calliope, sur une profondeur de 159 pieds.

CIRODE, Mme D. W.—
Taxe de 1888, montant à......60c
Taxe de 1889, montant à......60c
Taxe de 1890, montant à......60c
Taxe de levée pour 1890......10c
21. Une portion de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clio, Prieur, Johnson et Calliope, désignée comme portion de l'ilet no 505 mesurant 64 pieds de face à la rue Clio sur 160 pieds de profondeur.

COLEMAN, JOHN—
Taxe de 1890, montant à......$9 00
Taxe de levée pour 1890...... 1 50
22. Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Calliope, Tchoupitoulas et Gaiennie, désigné comme lot No 10 dans l'ilet No 70, mesurant 25 pieds de face à la rue Annonciation sur 100 pieds 9 pouces 7 lignes de profondeur.

CASS, SUC. Mme M. L.—
Taxe de 1890, montant à......$30 00
Taxe de levée, pour 1890...... 5 00
24. Trois lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Erato, Clio et Dryades, désignés comme lots Nos 20 à 22, dans l'ilet No 278, mesurant 72 pieds 6 pouces de face, à la rue Remparts sur 143 pieds 2 pouces de profondeur.

CAMPBELL, HUGH—
Taxe de 1890, montant à......$3 60
Taxe de levée, pour 1890......60c
29. Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Poydras, Lafayette et Liberté, désigné comme lot No 32, dans l'ilet No 330, mesurant 26 pieds de face à la rue Franklin sur 85 pieds de profondeur.

COYLE, MICH'L.—
Taxe de 1890, montant à......$1 20
Taxe de levée, pour 1890...... 20
30. Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rocheblave, Dolhonde, Julia et Poydras, désigné comme lot No 24, dans l'ilet No 573, mesurant 60 pieds de face à la rue Rocheblave sur 32 pieds de profondeur.

CONELLY, Mme A. A.—
Taxe de 1890, montant à......$9 60
Taxe de levée pour 1890...... 1 60
31. Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bolivar, Gravier, Bertrand et Perdido, désigné comme lot No 11 dans l'ilet No 473 mesurant 30 pieds de face à la rue Bolivar sur 122 pieds de profondeur.

CONDON, Vve PAT.—
Taxe de 1890, montant à......$1 80
Taxe de levée, pour 1890......30
33. Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dolhonde, Broad, Banks et Palmyre, désigné comme lot No 27 dans l'ilet No 583 mesurant 25 pieds de face à la rue Dolhonde sur 100 pieds de profondeur.

DOLMAN, J. H.—
Taxe de 1889, montant à......60c.
Taxe de 1890, montant à......60c.
Taxe de levée, pour 1890......10c
34. Un ilet de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans borné par l'avenue Hagan, la rue Clark, Chemin Coquille et la rue Aglae, désigné comme ilet No 693.

DEADY, M. J.—
Taxe de 1889, montant à......90c
Taxe de 1890, montant à......90
Taxe de levée pour 1890......15c
35. Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Willow, Claiborne, Euphrosine et Calliope, désigné comme lot No 8, dans l'ilet No 447, mesurant 27 pieds de face à la rue Euphrosine sur 116 pieds de profondeur.

DEMONTHOUR, C. F.—
Taxe de 1890, montant à......$5 10
Taxe de levée, pour 1890......85
36. Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Félicité, Liberté, Howard et Terpsichore, désigné comme lot No 7 dans l'ilet No 353, mesurant 33 pieds de face à la rue Félicité sur 72 pieds de profondeur.

DOOLEY, JOHN—
Taxe de 1890, montant à......$12 20
Taxe de levée pour 1890...... 2 20
37. Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Delord, Dryades et Calliope, désigné comme lot No 30, dans l'ilet No 270, mesurant 28 pieds 1 ligne de face à la rue Remparts sur 128 pieds 8 pouces et 3 lignes de profondeur.

D'YAZ, Mme MADELINE—
Taxe de 1890, montant à......$18 00
Taxe de levée, pour 1890...... 3 00
38. Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Julia, Girod, Magazine et Camp, désigné comme lot No 4, dans l'ilet No 162, mesurant 38 pieds de face à la rue Julia sur 90 pieds 3 pouces de profondeur.

DUMESTRE, Vve ALEXIS—
Taxe de 1890, montant à......$21 00
Taxe de levée pour 1890...... 3 50
41. Trois lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Howard, Gasquet et l'avenue Tulane, désignés comme lots Nos 22, 23, 24, dans l'ilet No 3[illegible]8, mesurant 72 pieds de face à la rue Liberté sur 127 pieds de profondeur.

DRISCOLL, TIMOTHY ET WM.—
Taxe de 1890, montant à......$7 80
Taxe de levée, pour 1890...... 1 30
42. Deux lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Galvez, Palmyre, Johnson et l'avenue Tulane, désignés comme lots Nos 16 et 17 dans l'ilet No 520, mesurant 36 pieds de face à la rue Galvez sur 102 pieds 8 pouces de profondeur.

DRISCOLL, WM J.—
Taxe de 1890, montant à......$2 10
Taxe de levée, pour 1890......35c
43. Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Galvez, l'avenue Tulane, les rues Johnson et Gravier, désigné comme lot No 10, dans l'ilet No 519, mesurant 30 pieds 11 pouces de face à la rue Galvez, sur 132 pieds 3 pouces et 5 lignes de profondeur.

DRISCOLL, WM.—
Taxe de 1890, montant à......$1 50
Taxe de levée pour 1890......25c
44. Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Tulane et les rues Johnson, Gravier et Galvez, désigné comme lot No 5, dans l'ilet No 519, mesurant 26 pieds 4 pouces 2 lignes de face à l'avenue Tulane, sur 120 pieds de profondeur.

DRISCOLL, CORNELIUS—
Taxe de 1890, montant à......$5 40
Taxe de levée, pour 1890...... 90
45. Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Tulane, les rues Gravier, Johnson et Galvez, désigné comme lot No 4 dans l'ilet No 519, mesurant 26 pieds 4 pouces 2 lignes de face à l'avenue Tulane, sur 120 pieds de profondeur.

DAVIS SAMUEL—
Taxe de 1890, montant à......$4 05
Taxe de levée, pour 1890...... 67
46. Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Palmyre, Banks, Miro et Tonti, désigné comme lot No 6 dans l'ilet No 550, mesurant 27 pieds de face à la rue Palmyre sur 105 pieds 2 pouces 2 lignes de profondeur.

DIXON, JAMES M.—
Taxe de 1890, montant à......$2 40
Taxe de levée pour 1890......40
47. Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bradish, Tonti, Rocheblave, Gravier et l'avenue Tulane, désigné comme lot No 30 dans l'ilet No 557, mesurant 30 pieds de face à la rue Bradish sur 91 pieds de profondeur.

DAVIDSON, HENRIETTA—
Taxe de 1890, montant à......$1 60
Taxe de levée pour 1890......60c
48. Un ilet de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Salcedo, Lopez, Palmyre et Cleveland, désigné comme ilet No 856.

EAGER, C. A. ET F. MAY—
Taxe de 1889, montant à......60c
BRADFORD, E. A., 1/2, T. O. STARK, 1/4, C. A. EAGER, 1/8 et F. MAY, 1/8—
Taxe de 1890, montant à......60c.
Taxe de levée pour 1890......10c.
49. Un ilet de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Gayoso, Salcedo, Calliope et la ligne de Jefferson désigné comme ilet No 614.

ECKERT, JOHN—
Taxe de 1889, montant à......60c.
Taxe de 1890......60c.
Taxe de levée pour 1890......10c.
50. Trois lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, White, Gravier et Perdido, désignés comme lots Nos 2 à 4, dans l'ilet No 601, mesurant 95 pieds 3 pouces de face à la rue Perdido sur 120 pieds de profondeur.

FEIBELMANN, BERNARD—
Taxe de 1890, montant à......$54 00
Taxe de levées, pour 1890...... 9 00
51. Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St Charles, Prytanée, Terpsichore et Euterpe, désigné comme lot No 1, dans l'ilet No 195, mesurant 55 pieds de face à la rue St-Charles sur 105 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues St-Charles et Terpsichore.

FARRELL, JOHN—
Taxe de 1890, montant à......$2 40
Taxe de levée, pour 1890......40
52. Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Franklin, Liberté et Thalie, désigné comme lot No 4, dans l'ilet No 322, mesurant 30 pieds de face à la rue Melpomène sur 108 pieds 8 pouces de profondeur.

FAIREX, OCTAVE A.—
Taxe de 1890, montant à......$24 00
Taxe de levée pour 1890...... 4 00
53. Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues St-Charles, Félicité, Carondelet et Polymnie, désigné comme lot No 6 dans l'ilet No 207, mesurant 30 pieds de face à la rue St Charles sur 127 pieds de profondeur.

FINNEGAN, BERNARD—
Taxe de 1890, montant à......$6 00
Taxe de levée pour 1890......1 00
54. Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, St-Thomas et Erato, désigné comme lot No 3 dans l'ilet No 101, mesurant 16 pieds de face à la rue Annonciation sur 60 ou 67 pieds 3 pouces de profondeur.

FAIREX, OCTAVE A.—
Taxe de 1890, montant à......$30 00
Taxe de levée, pour 1890......5 00
55. Deux lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clio, St-Charles, Prytanée et Erato désignés comme lots Nos 14 et 15, dans l'ilet No 187, mesurant 59 pieds de face à la rue Clio, sur 159 pieds 10 pouces de profondeur.

FIREMEN'S BUILDING ASSOCIATION—
Taxe de 1890, montant à......$30 00
Taxe de levée, pour 1890...... 5 00
56. Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Calliope, le Cercle Tivoli et la rue St-Charles, désigné comme lot A, dans l'ilet No 215, mesurant 42 pieds de face à la rue Carondelet, sur une profondeur de 127 pieds et formant l'encoignure des rues Carondelet et Calliope.

FINNEGAN, BERNARD—
Taxe de 1890, montant à......$33 00
Taxe de levée, pour 1890......5 50
57. Deux lots de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Erato, Constance et Thalie désignés comme lots Nos 18 et 19 dans l'ilet No 117, mesurant 58 pieds 6 pouces 8 lignes de face à la rue Annonciation sur 35 pieds 9 pouces 2 lignes de profondeur.

FRANK, EMANUEL—
Taxe de 1890, montant à......$24 00
Taxe de levée, pour 1890......4 00
58. Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Julia St Joseph et Carondelet, désigné comme lot No 19 dans l'ilet No 135, mesurant 23 pieds 6 pouces de face à la rue Baronne sur 91 pieds de profondeur.

FINNEY, JOHN No 2—
Taxe de 1890, montant à......$27 00
Taxe de levée pour 1890......4 50
59. Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Poydras, Lafayette, Remparts et Basin désigné comme lot No 18 dans l'ilet No 275, mesurant 42 pieds de face à la rue Poydras sur 100 pieds de profondeur formant l'encoignure des rues Poydras et Basin.

FINNEY JAMES—
Taxe de 1890, montant à......$4 20
Taxe de levée pour 1890......70
60. Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magnolia, Poydras, Locust et Lafayette désigné comme lot No 27 dans l'ilet No 308, mesurant 36 pieds 11 pouces de face à la rue Magnolia sur 122 pieds de profondeur.

FURAY, JOHN—
Taxe de 1890, montant à......$1 50
Taxe de levée, pour 1890......25c
61. Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Poydras, Lafayette, Roman et Prieur, désigné comme lot No 19, dans l'ilet No 481, mesurant 30 pieds 2 pouces et 1 ligne de face à la rue Poydras, sur 111 pieds 3 pouces et 1 ligne et 109 pieds 6 pouces et 6 lignes de profondeur.

FREELAND, JOHN—
Taxe de 1890, montant à......$90 00
Taxe de levée, pour 1890...... 15 00
62. Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Gravier, Natchez, Tchoupitoulas et Magazine désigné comme lot No 2 dans l'ilet No 131, mesurant 43 pieds de face à la rue Gravier, sur 84 pieds 5 pouces de profondeur.

FREELAND, JOHN—
Taxe de 1890, montant à......$6 00
Taxe de levée, pour 1890......1 00
63. Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Gravier Natchez Tchoupitoulas et Magasin, désigné comme lot No 7 dans l'ilet No 131, mesurant 24 pieds 10 pouces de face à la rue Magasin sur 31 pieds 9 pouces de profondeur formant l'encoignure des rues Magasin et Gravier.

FREELAND, JOHN—
Taxe de 1890, montant à......$240 00
Taxe de levée pour 1890...... 40 00
64. Trois lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Gravier, Commune, Magasin et Camp, désignés comme lots Nos 23 à 25, dans l'ilet No 168, mesurant 72 pieds de face à la rue Gravier sur 97 pieds 8 pouces de profondeur.

FUREY, JNO.—
Taxe de 1890, montant à......$4 20
Taxe de levée pour 1890......70
65. Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Perdido, Clara, Willow et Poydras, désigné comme lot No 17, dans l'ilet No 430, mesurant 31 pieds de face à la rue Claiborne sur 106 pieds de profondeur.

FAHEN, MARGUERITE Mme—
Taxe de 1890, montant à......$12 00
Taxe de levée, pour 1890...... 2 00
66. Un lot et une partie d'un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Tulane, les rues Gravier, Galvez et Johnson, désigné comme lot No 24 et partie du lot No 25, dans l'ilet No 548, mesurant 33 pieds 3 pouces de face à l'avenue Tulane sur 120 pieds de profondeur.

FLETCHER, N. C. OU FELCHER—
Taxe de 1890, montant à......$2 70
Taxe de levée pour 1890......45c
Taxe de 1889...... 2 70
Taxe de 1888...... 2 70
67. Trois lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Canal, Olympia, Cleveland et Murat désignés comme lots Nos 12 à 14 dans l'ilet No 810 mesurant 29 pieds 2 pouces et 5 lignes de face à la rue Canal, et 28 pieds 4 pouces et 6 lignes et 47 pieds 6 pouces de profondeur. Ces lots formant l'encoignure des rues Canal et Olympia.

GRAY, EDWARD—
Taxe de 1890, montant à......$12 00
Taxe de levée pour 1890......2 00
74. Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Terpsichore, Félicité, Liberté et Howard, désigné comme lot No 10 dans l'ilet No 353, mesurant 27 pieds 8 lignes de face à la rue Terpsichore sur 128 pieds de profondeur.

GALEY, JAS. C.—
Taxe de 1890, montant à......$21 00
Taxe de levée pour 1890...... 3 50
75. Trois lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Calliope, Peters, Tchoupitoulas et Gaiennie, désignés comme lots Nos 7 à 9 dans l'ilet No 48, les lots Nos 7 et 8 mesurant chaque 37 pieds face à la rue Calliope sur 94 pieds de profondeur ; le lot No 9 mesurant 32 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 116 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Calliope.

GRASS, ROSA—
Taxe de 1890, montant à......$4 20
Taxe de levée pour 1890......70c
76. Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Perdido, Franklin et Poydras, désigné comme lot No 29 dans l'ilet No 332, mesurant 28 pieds de face à la rue Liberté sur 127 pieds de profondeur.

GRAND LODGE F et A M. STATE OF LOUISIANA—
Taxe de 1890, montant à......$360 00
Taxe de levée, pour 1890......60 00
Taxe de 1889, montant à......360 00
Taxe de 1888, montant à......360 00
77. Quatre lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues St-Charles, Perdido, Union et Carondelet désignés comme lots Nos 1 à 4, dans l'ilet No 222, mesurant 103 pieds de face à la rue St-Charles sur 100 pieds de profondeur, un des lots formant l'encoignure des rues St-Charles et Perdido.

HENRY, JEAN BAPTISTE Jr.—
Taxe de 1890, montant à......$1 50
Taxe de levée, pour 1890......25
78. Huit lots de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Roman, Prieur, Thalie et Melpomène, désignés comme lots Nos 3 à 10, dans l'ilet No 480, les lots Nos 3 et 4 mesurant 64 pieds de face à la rue Roman sur 120 pieds de profondeur ; le lot No 5 mesurant 32 pieds de face à la rue Roman sur 120 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues Roman et Thalie, le lot No 6 mesurant 32 pieds de face à la rue Thalie sur 136 pieds de profondeur sur une ligne et 129 pieds sur l'autre, le lot No 7 mesurant 32 pieds de face à la rue Thalie sur 121 pieds de profondeur, le lot No 8 mesurant 32 pieds de face à la rue Prieur sur 120 de profondeur, et formant l'encoignure des rues Prieur et Thalie, le lot No 9 mesurant 32 pieds de face à la rue Prieur sur 120 pieds de profondeur, le lot No 10 mesurant 20 pieds de face à la rue Prieur, 59 pieds dans le fond sur 120 pieds de profondeur sur une ligne et 123 pieds sur l'autre.

HENRY, WM G.—
Taxe de 1890, montant à......$12 00
Taxe de levée, pour 1890......2 00
80. Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Fulton, St-Joseph, North Market et Peters, désigné comme lot No 1, dans l'ilet No 21, mesurant 24 pieds 7 lignes de face à la rue Fulton, sur 127 pieds 1 pouce de profondeur et formant l'encoignure des rues Fulton et St Joseph.

HUGHES, JAMES E.—
Taxe de 1890, montant à......$19 80
Taxe de levée pour 1890......3 30
81. Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St Charles, Calliope, Prytanée et Clio, désigné comme lot No 28 dans l'ilet No 184, mesurant 28 pieds de face à la rue St-Charles sur 120 pieds de profondeur.

HANDLIN, W. W.—
Taxe de 1890, montant à......$12 00
Taxe de levée pour 1890......2 00
Taxe de levée pour 1888......12 00
82. Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clio, Calliope, Prytanée et St-Charles, désigné comme lot No 35 dans l'ilet No 184, mesurant 28 pieds de face à la rue Clio sur 161 pieds de profondeur.

HOLDEN, CHAS M. ET CHAS F. BELDEN—
Taxe de 1890 montant à......$6 00
Taxe de levée, pour 1890......1 00
83. Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Poeyfarre, Calliope, Magasin et Camp, désigné comme lot No 14 dans l'ilet No 158, mesurant 25 pieds de face à la rue Poeyfarre, sur 132 pieds 7 pouces et 5 1/2 lignes de profondeur.

HUGHES, Vve JAMES—
Taxe de 1890, montant à......$12 00
Taxe de levée, pour 1890......2 00
84. Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasin, Poeyfarre, Delord et Constance, désigné comme lot No 8, dans l'ilet No 130 mesurant 19 pieds de face à la rue Magasin, sur 113 pieds de profondeur.

HONOR, T. B.—
Taxe de 1890, montant à......$1 80
Taxe de levée pour 1890......30c
Taxe pour 1889......1 80
86. Un ilet de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par la rue Télémaque, le Canal du Deschêmeaux, les rues Vénus et St-Pierre, désigné comme ilet No 731.

HONOR, T. B.—
Taxe de 1890, montant à......$1 20
Taxe de levée, pour 1890......0 20
Taxe de 1889, montant à......1 20
87. La moitié d'un ilet de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans borné par les rues St-Pierre, Lowerline, Vénus et Aglaé, désigné comme la moitié de l'ilet No 742.

HART, MATHIN H—
Taxe de 1890, montant à......$1 35
Taxe de levée, pour 1890......22c
88. Un ilet de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans borné par les rues Bernadotte, Banks, Anthony, Bandit et le Nouveau Canal, désigné comme ilet No 837.

HART, HENRY—
Taxe de 1890, montant à......90c.
Taxe de levée, pour 1890......15c.
Taxe de 1889......90c
Taxe de 1888......90c
92. Quatre lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Tulane et les rues Ulloa, Solomon et Napoléon désignés comme lots Nos 5 à 8, dans l'ilet No 790 ; un des dits lots formant l'encoignure de l'avenue Tulane et de la rue Napoléon.

JOHNSON, CHAS J—
Taxe de 1890, montant à......$11 07
Taxe de levée pour 1890......1 84
93. Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pearl, Delord, Tchoupitoulas et Calliope, désigné comme lot No 42 dans l'ilet No 51, mesurant 25 pieds 11 pouces 6 lignes de face à la rue Pearl sur 22 pieds 5 pouces 8 lignes de profondeur, formant l'encoignure des rues Pearl et Delord.

JONES, PETER PHILIP—
Taxe de 1890, montant à......$4 05
Taxe de levée pour 1890......67c
94. Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rocheblave, Banks, Palmyre et Tonti désigné comme lot No 10 dans l'ilet No 553, mesurant 28 pieds de face à la rue Rocheblave sur 148 pieds de profondeur.

KELLY, PAT—
Taxe de 1889, montant à......75c.
DORSON, SHERMAN—
Taxe de 1890, montant à......75c.
Taxe de levée pour 1890......12c
95. Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Thalie, Clara, Erato et Willow désigné comme lot No 15, dans l'ilet No 421, mesurant 31 pieds de face à la rue Thalie, sur 100 pieds de profondeur.

KUCHEN, Mme ANNA—
Taxe de 1890, montant à......$1 80
Taxe de levée, pour 1890......0 30
1[illegible]2. Deux lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Palmyre, Cleveland, Rocheblave et Dolhonde, désignés comme lots Nos 21 et 22 dans l'ilet No 579, mesurant 55 pieds de face à la rue Palmyre sur 105 pieds de profondeur.

KEENA, EDWARD—
Taxe de 1890, montant à......$1 95
Taxe de levée, pour 1890......32c
104. Deux lots de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cleveland, Rocheblave, Dolhonde et Canal, désignés comme lots Nos 26 et 27, dans l'ilet No 580, mesurant, chaque, 27 pieds de face à la rue Cleveland sur 105 pieds de profondeur ; un des lots formant l'encoignure des rues Cleveland et Rocheblave.

LACROIX, SUC. F.—
Taxe de 1888, montant à......90c
Taxe de 1889, montant à......90c
Taxe de 1890, montant à......90c
Taxe de levée pour 1890......15c
105. Quatre lots de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, White, Gravier et Perdido, désignés comme lots Nos 5 à 8 dans l'ilet No 601, mesurant 127 pieds de face à la rue Perdido sur 40 pieds 9 pouces de profondeur.

LACROIX, SUC. F.—
Taxe de 1888, montant à......60c
Taxe de 1889, montant à......60c
Taxe de 1890, montant à......60c
Taxe de levée pour 1890......10c
106. Deux lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Perdido, Dupré, Gravier et Poydras, désignés comme lots Nos 6 et 7, dans l'ilet No 614, mesurant 57 pieds 6 pouces de face à la rue Perdido sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, SUC. FRANCOIS—
Taxe de 1890, montant à......$1 80
Taxe de levée, pour 1890......0 30
107. Sept lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dupré, Gravier, White et Perdido, désignés comme lots Nos 11 à 17, dans l'ilet No 614, mesurant 210 pieds de face à la rue Dupré, sur 144 pieds de profondeur.

LEITZ, AMBROSE—
Taxe de 1890, montant à......$4 50
Taxe de levée, pour 1890......45c
110. Un ilet de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par la rue Pierce, les avenues Carrollton et Tulane et la rue Gravier, désigné comme ilet No 763.

LACROIX, SUC. FRANCOIS—
Taxe de 1890, montant à......$4 50
Taxe de levée, pour 1890......0 75
108. Une portion de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Murat, Cleveland, Alexander et Canal, désignée comme une portion de l'ilet No 802, mesurant 91 pieds 1 pouce 6 lignes de face à la rue Murat et 286 pieds 9 pouces de face à la rue Alexander sur 314 pieds 4 pouces 7 lignes de profondeur.

LACROIX, SUC FRANCOIS—
Taxe de 1890, montant à......$2 25
Taxe de levée, pour 1890......37c
Taxe de 1889......2 25
Taxe de 1888......2 25
109. Une portion de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Banks, Palmyre, St-Patrick et Bernadotte, désignée comme portion de l'ilet No 831, mesurant 319 pieds 8 pouces et 6 lignes de face à la rue Bank, et 333 pieds 4 pouces et 5 lignes de face à la rue Bernadotte sur 158 pieds 2 pouces et 4 lignes de profondeur.

LEITZ, AMBROSE J.—
Taxe de 1890, montant à......$9 00
Taxe de levée, pour 1890......1 50
111. Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Gaiennie, Calliope, Annonciation et Constance, désigné comme lot No 13 dans l'ilet No 119, mesurant 25 pieds de face à la rue Gaiennie sur 128 pieds de profondeur.

LACOITE, Mme A. R. C.—
Taxe de 1890 montant à......$16 80
Taxe de levée pour 1890......2 80
112. Deux lots de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Erato, Thalie et St-Thomas, désignés comme lots Nos 5 et 6 dans l'ilet No 72, mesurant 63 pieds 10 pouces 2 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur 209 pieds 8 pouces 5 lignes et 210 pieds 5 lignes de profondeur.

LUMINAIS, EDGAR A.—
Taxe de 1890, montant à......$1 50
Taxe de levée, pour 1890......25c
113. Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Calliope, Remparts et Clio, désigné comme lot No 24 dans les ilets Nos 290 et 312, mesurant 32 pieds de face à la rue Franklin, sur 49 pieds de profondeur.

LEA, JAS. N.—
Taxe de 1890, montant à......$6 00
Taxe de levée, pour 1890......1 00
114. Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Erato Gaiennie, Annonciation et Constance désigné comme lot No 25 dans l'ilet No 118 mesurant 31 pieds 11 pouces 6 lignes de face à la rue Erato, sur 232 pieds de profondeur.

LOUISIANA ICE MANUFACTURING CO.—
Taxe de 1890, montant à......$240 00
Taxe de levée, pour 1890......40 00
115. Quatre lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Delta, Front, Poydras et Lafayette, désignés comme lots Nos 3 à 6, dans l'ilet No 3 A, mesurant chaque 24 pieds de face à la rue Delta, sur 125 pieds de profondeur.

LOUISIANA ICE MANUFACTURING CO.—
Taxe de 1890, montant à......$36 00
Taxe de levée, pour 1890......6 00
116. Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Delta, Front, Poydras et Lafayette, désigné comme lot No 8 dans l'ilet No 3 A, mesurant 24 pieds de face à la rue Delta sur 125 pieds de profondeur.

LANG, Mme KATE—
Taxe de 1890, montant à......$4 05
Taxe de levée, pour 1890......67c
117. Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Julia, Cypress et Dolhonde, désigné comme lot No 13 dans l'ilet No 459, mesurant 36 pieds 2 pouces de face à la rue Claiborne sur 124 pieds 4 pouces de profondeur.

LANDWEHR, JNO H.—
Taxe de 1890 montant à......$13 80
Taxe de levée pour 1890......2 30
118. Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Market, St James et Peters, désigné comme lot No 25, dans l'ilet No 30, mesurant 33 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 95 pieds de profondeur.

LANDWEHR, JNO H.—
Taxe de 1890, montant à......$33 60
Taxe de levée pour 1890......5 60
119. Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Polymnie, Baronne et Euterpe, désigné comme lot No 23 dans l'ilet No 247, mesurant 26 pieds 10 pouces de face à la rue Dryades sur 110 pieds de profondeur.

LATTEL, MARTHA, femme divorcée de ANDREW CHABERT—
Taxe de 1890, montant à......$6 00
Taxe de levée pour 1890......1 00
120. Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Thalie, Camp et Prytanée, désigné comme lot No 12, dans l'ilet No 192, mesurant 23 pieds 4 pouces de face à la rue Melpomène sur 28 pieds 1 pouce de profondeur.

LINCOLN, GEORGE—
Taxe de 1890, montant à......$1 80
Taxe de levée, pour 1890......0 30
121. Deux lots de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Robin, Terpsichore, Chippewa et Annonciation désignés comme lots Nos 14 et 15 dans l'ilet No 103, mesurant 32 pieds de face à la rue Robin sur 63 pieds de profondeur.

LINDSEY, SUC. Dr W. B.—
Taxe de 1890, montant à......$3 40
Taxe de levée, pour 1890......20c
122. Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St-Thomas, Annonciation, Thalie et Melpomène, désigné comme lot No 9 dans l'ilet No 99, mesurant 56 pieds de face à la rue St Thomas sur 120 pieds de profondeur.

MERZ, LORENZ—
Taxe de 1890, montant à......$1 80
Taxe de levée, pour 1890......30c
123. Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Poydras, Julia, Dolhonde et Broad, désigné comme lot No 9 dans l'ilet No 588 mesurant 20 pieds de face à la rue Poydras, sur 159 pieds de profondeur.

MERZ, LORENZ—
Taxe de 1890 montant à......$17 85
Taxe de levée pour 1890......2 97
124. Quatre lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Poydras Perdido, Johnson et Galvez, désignés comme lots Nos 1 à 4 dans l'ilet No 517, mesurant 132 pieds 3 pouces 5 lignes de face à la rue Poydras sur 74 pieds de profondeur, un des lots formant l'encoignure des rues Poydras et Johnson.

MURPHY, PAT—
Taxe de 1888, montant à......60c
Taxe de 1889......60c
Taxe de 1890......60c
Taxe de levée pour 1890......10c
125. Un ilet de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Miro, Tonti, Erato et la ligne de Jefferson, désigné comme ilet No 593.

MATHEWS, PETER—
Taxe de 1889, montant à......60c
Taxe de levée pour 1890......10c
Taxe pour 1890......60c
Taxe pour 1888......60c
127. Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Thalie, Claiborne, Melpomène et Willow, désigné comme lot No 7 dans l'ilet No 451, mesurant 30 pieds 8 pouces de face à la rue Thalie sur 112 pieds de profondeur.

MOHER, EDWARD—
Taxe de 1890, montant à......$3 60
Taxe de levée pour 1890......60c
128. Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Terpsichore, Locust, Melpomène et Freret, désigné comme lot No 12 dans l'ilet No 285, mesurant 31 pieds 7 lignes de face à la rue Terpsichore sur 93 pieds de profondeur.

MOORE, JNO. T. Jr.—
Taxe de 1890, montant à......$15 00
Taxe de levée, pour 1890......2 50
129. Deux lots de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Clio, Willow et Calliope, désignés comme lots Nos 18 et 19 dans l'ilet No 449, mesurant chaque 24 pieds de face à la rue Claiborne sur 122 pieds de profondeur.

MARSAL, MARCELIN—
Taxe de 1890, montant à......$15 60
Taxe de levée pour 1890......2 60
133. Cinq lots de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Cypress, Julia et Howard, désignés comme lots Nos 18 à 22 dans l'ilet No 346, les lots Nos 18 à 21 mesurant chaque 27 pieds de face à la rue Liberté, sur 134 pieds de profondeur, le lot 22 mesurant 2 pieds de face à la rue Liberté, sur 134 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues Liberté et Cypress.

MOORE, SUC WM—
Taxe de 1890, montant à......$8 40
Taxe de levée, pour 1890......1 40
131. Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Perdido, Union, Baronne et Dryades, désigné comme lot No 17 dans l'ilet No 263 mesurant 48 pieds de face à la rue Perdido sur 78 pieds 0 pouces de profondeur.

MANNING, MARTHA—
Taxe de 1890 montant à......$4 20
Taxe de levée pour 1890......70c
130. Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Liberté, Perdido, Franklin et Poydras, désigné comme lot No 30 dans l'ilet No 332, mesurant 26 pieds de face à la rue Liberté sur 127 pieds de profondeur.

MURPHY, CHAS—
Taxe de 1890, montant à......$9 00
Taxe de levée pour 1890......1 50
136. Deux lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Locust, Magnolia, l'avenue Tulane et la rue Gravier, désignés comme lots Nos 31 et 32 dans l'ilet No 402, mesurant 60 pieds de face à la rue Locust sur 113 pieds 4 pouces 4 lignes de profondeur.

MILLER, WM M.—
Taxe de 1890, montant à......$3 15
Taxe de levée, pour 1890......52
137. Un lot et une partie de deux lots de terre, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Palmyre, Banks, Miro et Tonti, désigné comme lot No 4 et parties des lots 2 et 3, dans l'ilet No 560, le lot No 4 mesurant 27 pieds de face à la rue Palmyre sur 105 pieds 2 pouces de profondeur, la partie des lots No 2 et 3 mesurant 29 pieds de face à la rue Palmyre sur 109 pieds 10 pouces de profondeur.

MITCHELL, JAMES EDWARD—
Taxe de 1890, montant à......$3 00
Taxe de levée, pour 1890......50
138. Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cleveland, Palmyre, Miro et Tonti désigné comme lot No 3 dans l'ilet No 551, mesurant 27 pieds de face à la rue Cleveland sur 105 pieds de profondeur.

MITCHELL, THOS. J.—
Taxe de 1890, montant à......$9 00
Taxe de levée pour 1890......1 50
139. Deux lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cleveland, Banks, Miro et Tonti, désignés comme lots Nos 11 et 12 dans l'ilet No 582, mesurant 42 pieds 1 pouce de face à la rue Cleveland sur 159 pieds de profondeur.

MITCHELL, THOS. J.—
Taxe de 1890, montant à......$1 20
Taxe de levée pour 1890......20c
140. Deux lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par l'avenue Tulane, les rues Bandit, Dolhonde et Broad, désignés comme lots Nos 27 et 28 dans l'ilet No 584 mesurant 30 pieds de face à l'avenue Tulane sur 105 pieds de profondeur.

McCABE, PHILLIP—
Taxe de 1888, montant à......90c.
Taxe de 1889......90c.
Taxe de 1890......90c.
Taxe de levée, pour 1890......15c
141. Une portion de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Anthony, le Nouveau Canal et les rues Cleveland et Helena, désignée comme portion de l'ilet No 845, mesurant 30 pieds de face à la rue Anthony sur 72 pieds 10 pouces et 30 pieds de face à la rue Anthony sur 52 pieds, de profondeur, aussi 72 pieds 10 pouces sur une profondeur formant une pointe.

McLAUGHLIN, JOHN—
Taxe de 1890, montant à......$9 00
Taxe de levée, pour 1890......1 50
142. Deux lots de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Delord Constance, Annonciation et Poeyfarre, désignés comme lots Nos 32 et 33, dans l'ilet No 121, mesurant 51 pieds 8 pouces de face à la rue Delord sur 116 pieds de profondeur.

MERCIER, SUC. A. et C. DARCANTEL—
Taxe de 1890, montant à......$7 20
Taxe de levée, pour 1890......1 20
143. Deux lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Canal, Galvez, Cleveland et Johnson, désignés comme lots Nos 6 et 7 dans l'ilet No 522, mesurant 64 pieds de face à la rue Canal sur 105 pieds de profondeur.

MERCIER A. SUC. et C. DARCANTEL—
Taxe de 1890, montant à......$28 80
Taxe de levée, pour 1890......4 80
Taxe de 1889, montant à......28 80
144. Huit lots de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Canal, Johnson, Galvez et Cleveland, désignés comme lots Nos 8 à 15 et dans l'ilet No 522, le lot No 8 mesurant 27 pieds de face à la rue Canal sur 105 pieds de profondeur, le lot No 9 mesurant 27 pieds de face à la rue du Canal sur 105 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Canal et Galvez, le lot No 10 mesurant 27 pieds de face à la rue Galvez sur 154 pieds 10 pouces de profondeur et 115 pieds le lot No 11 mesurant 27 pieds de face à la rue Galvez sur 135 pieds 6 pouces de profondeur, le lot No 12 mesurant 27 pieds de face à la rue Galvez sur 125 pieds de profondeur, le lot No 13 mesurant 27 pieds de face à la rue Galvez sur 115 pieds 8 pouces de profondeur, le lot No 14 mesurant 29 pieds de face à la rue Cleveland sur 105 pieds 4 pouces de profondeur, et formant l'encoignure des rues Cleveland et Galvez, le lot No 15 mesurant 29 pieds de face à la rue Cleveland sur 105 pieds de profondeur.

McCORMICK VARLATH—
Taxe de 1890 montant à......$3 00
Taxe de levée, pour 1890......50c
145. Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lafayette, Poydras, Liberté et Howard, désigné comme lot No 30, dans l'ilet No 343 mesurant 21 pieds 10 pouces de face à la rue Lafayette, sur 109 pieds 3 pouces 3 lignes de profondeur.

NEGROTTO, D. Jr.—
Taxe de 1890, montant à......$6 00
Taxe de levée, pour 1890......1 00
151. Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Constance, Melpomène, Annonciation et Thalie, désigné comme lot No 25 dans l'ilet No 116, mesurant 32 pieds de face à la rue Constance sur 100 pieds de profondeur.

NEGROTTO, D. Jr.—
Taxe de 1890, montant à......$7 20
Taxe de levée, pour 1890......1 20
152. Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Basin, Melpomène, Remparts et Thalie, désigné comme lot No 10, dans l'ilet No 237, mesurant 32 pieds de face à la rue Basin sur 89 pieds de profondeur.

NEGROTTO, D. Jr.—
Taxe de 1890, montant à......$3 00
Taxe de levée, pour 1890......50
153. Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Euterpe, Basin et Terpsichore, désigné comme lot No 2 dans l'ilet No 245, mesurant 32 pieds de face à la rue Remparts sur 89 pieds 11 pouces et 2 lignes de profondeur.

NEGROTTO, D. Jr.—
Taxe de 1890, montant à......$3 00
Taxe de levée pour 1890......50c
154. Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Camp, Prytanée et Thalie, désigné comme lot No 14 dans l'ilet No 192, mesurant 23 pieds de face à la rue Melpomène sur 128 pieds de profondeur.

NEGROTTO, D. Jr.—
Taxe de 1890, montant à......$30 00
Taxe de levée pour 1890......5 00
155. Deux lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Euterpe, Carondelet et Terpsichore, désignés comme lots Nos 20 et 21, dans l'ilet No 243, mesurant 48 pieds de face à la rue Baronne sur 128 pieds de profondeur ; un des lots formant l'encoignure des rues Baronne et Terpsichore.

NEGROTTO, D. Jr.—
Taxe de 1890 montant à......$12 00
Taxe de levée pour 1890......2 00
156. Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Polymnie, Euterpe, Carondelet et Baronne, désigné comme lot No 19, dans l'ilet No 244, mesurant 31 pieds de face à la rue Polymnie sur 127 pieds de profondeur.

NEGROTTO, D. Jr.—
Taxe de 1890, montant à......$6 00
Taxe de levée, pour 1890......1 00
157. Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Calliope, Poeyfarre et Annonciation, désigné comme lot No 8 dans l'ilet No 69 mesurant 32 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 76 pieds de profondeur.

NEGROTTO, D. Jr.—
Taxe de 1890 montant à......$12 00
Taxe de levée, pour 1890......2 00
158. Deux lots de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Fulton, North Market, Peters et St Joseph, désignés comme lots Nos 2 et 3 dans l'ilet No 21, mesurant 43 pieds 1 pouce 4 lignes de face à la rue Fulton sur 63 pieds 7 pouces de profondeur.

NEGROTTO, D. Jr.—
Taxe de 1890 montant à......$9 00
Taxe de levée, pour 1890......1 50
159. Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Calliope, Franklin, Clio et Remparts, désigné comme lot No 13 dans les ilets Nos 290 et 312, mesurant 23 pieds de face à la rue Calliope sur 191 pieds de profondeur.

NEGROTTO, D. Jr.—
Taxe de 1890, montant à......$16 80
Taxe de levée, pour 1890......2 80
161. Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Gaiennie, Calliope et Constance, désigné comme lot No 11 dans l'ilet No 119 mesurant 22 pieds 9 pouces de face à la rue Annonciation sur 110 pieds de profondeur.

NEGROTTO, D. Jr.—
Taxe de 1890, montant à......$3 60
Taxe de levée pour 1890......60c
162. Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Julia, Peters, Commerce et Notre Dame, désigné comme lot No 17, dans l'ilet No 57, mesurant 22 pieds de face à la rue Julia sur 84 pieds 9 pouces 4 lignes de profondeur.

NEGROTTO, D. Jr.—
Taxe de 1890, montant à......$3 60
Taxe de levée pour 1890......60c
163. Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Lafayette, Poydras et Howard, désigné comme lot No 2 dans l'ilet No 343 mesurant 22 pieds de face à la rue Liberté sur 86 pieds 1 pouce de profondeur.

NEGROTTO, D. JR.—
Taxe de 1890, montant à......$12 00
Taxe de levée, pour 1890......2 00
164. Deux lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Liberté, Poydras, Howard et Lafayette, désignés comme lots Nos 4 et 5 dans l'ilet No 343, le lot No 4 mesurant 30 pieds de face à la rue Liberté sur 107 pieds 8 pouces de profondeur, le lot No 5 mesurant 25 pieds 5 pouces 6 lignes de face à la rue Liberté sur 107 pieds de profondeur.

NEGROTTO, D. Jr.—
Taxe de 1890, montant à......$12 00
Taxe de levée, pour 1890......2 00
165. Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clara, Lafayette, Cypress et Magnolia, désigné comme lot 17 dans l'ilet No 410, mesurant 52 pieds 4 pouces de face à la rue Clara sur 125 pieds de profondeur formant l'encoignure des rues Clara et Cypress.

NEGROTTO, D., Jr.—
Taxe de 1890, montant à......$2 40
Taxe de levée, pour 1890......40c
166. Une partie d'un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Perdido, Poydras et Franklin, désignée comme partie du lot No 27, dans l'ilet No 332, mesurant 14 pieds 1 pouce 2 pouces de face à la rue Liberté, sur 25 pieds 4 pouces et 4 lignes et 25 pieds 4 pouces et 1 ligne de profondeur.

NEGROTTO, D. Jr.—
Taxe de 1890, montant à......$6 15
Taxe de levée pour 1890......1 02
167. Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prieur, Johnson, Perdido, Gravier et Bertrand, désigné comme lot No 29 dans l'ilet No 498, mesurant 29 pieds 11 pouces et 7 lignes de face à la rue Prieur sur 1[illegible]1 pieds de profondeur.

NEGROTTO, D. Jr.—
Taxe de 1890, montant à......$2 55
Taxe de levée pour 1890......42c
168. Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prieur, Perdido, Bertrand, Johnson et Gravier, désigné comme lot No 33 dans l'ilet No 498, mesurant 29 pieds 8 pouces de face à la rue Prieur sur 61 pieds 10 pouces de profondeur.

NEGROTTO, D. Jr.—
Taxe de 1890, montant à......$5 40
Taxe de levée, pour 1890......90
169. Six lots de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Broad, Palmyre, Banks et Dolhonde désignés comme lots Nos 1 à 6 dans l'ilet No 583 mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Broad sur 120 pieds de profondeur, le lot No 1 formant l'encoignure des rues Broad et Palmyre.

NEGROTTO, D. Jr.—
Taxe de 1890, montant à......$12 15
Taxe de levée, pour 1890......2 02
170. Deux lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Palmyre Banks Broad et Dolhonde désignés comme lots Nos 42 et 43 dans l'ilet No 583 mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Palmyre sur 165 pieds de profondeur.

NEWSBOYS LODGING HOUSE—
Taxe de 1890, montant à......$4 80
Taxe de levée, pour 1890......80c
Taxe de 1889......4 80
Taxe de 1888......4 80
171. Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Franklin Poydras, Lafayette et Basin, désigné comme lot No 13 dans l'ilet No 307, mesurant 25 pieds de face à la rue Franklin sur 85 pieds de profondeur.

O'BRIEN, JEREMIAH—
Taxe de 1890, montant à......$10 20
Taxe de levée, pour 1890......1 70
172. Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Euterpe, Terpsichore et Bassin, désigné comme lot No 9 dans l'ilet No 317, mesurant 32 pieds de face à la rue Franklin sur 97 pieds de profondeur formant l'encoignure des rues Franklin et Euterpe.

O'BRIEN, JEREMIAH—
Taxe de 1890, montant à......$15 00
Taxe de levée pour 1890......3 00
173. Deux lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Religieuse, St Thomas et St James désignés comme lots Nos 1 et 2 dans l'ilet No 98, mesurant 64 pieds de face à la rue Religieuse sur 123 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues Religieuse et [illegible].

O'BRIEN, Mme MARY—
Taxe de 1890, montant à......$1 65
Taxe de levée pour 1890......27c
174. Deux parties de lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lopez, [illegible], Baudin et Euclid, désignées comme partie des lots Nos 24 et 25 dans l'ilet No 662, mesurant chaque 60 pieds de face à la rue Lopez sur 120 pieds de profondeur.

BORTAOUS, MARGT. A.—
Taxe de 1890, montant à......$6 60
Taxe de levée pour 1890......1 10
Taxe de 1889......6 60
175. Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Liberté, Terpsichore, Howard et Melpomène, désigné comme lot No 13 dans l'ilet No 352 mesurant 32 pieds de face à la rue Liberté sur 125 pieds de profondeur.

PESSOU, A. O.—
Taxe de 1890, montant à......$6 00
Taxe de levée, pour 1890......1 00
176. Trois lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Calliope, Euphrosine Clara et Willow désignés comme lots Nos 20 à 22 dans l'ilet No 424, mesurant 63 pieds 9 pouces de face à la rue Calliope sur 100 pieds de profondeur.

PESSOU, A. O.—
Taxe de 1890, montant à......$4 20
Taxe de levée, pour 1890......70c
177. Deux lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Calliope, Willow, Euphrosine et Clara, désignés comme lots Nos 18 et 19 dans l'ilet No 424, le lot No 18 mesurant 30 pieds de face à la rue Willow sur 120 pieds 7 pouces 2 lignes de profondeur, le lot No 19 mesurant 31 pieds 7 pouces et 1 1/2 lignes de face à la rue Calliope, sur 100 pieds de profondeur formant l'encoignure des rues Calliope et Willow.

PALMS, Mme ELIZABETH—
Taxe de 1890, montant à......$18 00
Taxe de levée, pour 1890......3 00
178. Certaines améliorations sur deux lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, St Charles, Julia et St Joseph, désignées comme améliorations sur les lots Nos 34 et 35, dans l'ilet No 217, faisant face à la rue Carondelet.

PETRIE, T. et P—
Taxe de 1890, montant à......$21 00
Taxe de levée, pour 1890......3 50
179. Une partie d'un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bassin, Poydras, Remparts et Lafayette désignée comme partie du lot No 11 dans l'ilet No 265, mesurant 43 pieds 8 pouces 6 lignes de face à la rue Bassin sur 85 pieds 0 pouces 1 ligne de profondeur sur une ligne et 85 pieds 2 pouces 5 lignes sur l'autre ligne.

PETRIE, THOS et PASQUALE—
Taxe de 1890, montant à......$7 20
Taxe de levée, pour 1890......1 20
180. Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Poydras, Liberté et Lafayette désigné comme lot No 28 dans l'ilet No 330, mesurant 33 pieds 4 pouces de face à la rue Franklin sur 171 pieds 5 lignes de profondeur.

PETERS, JNO A.—
Taxe de 1890, montant à......$2 25
Taxe de levée, pour 1890......37c
181. Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dupré, Gravier, Gayoso et Perdido désigné comme lot No 33 dans l'ilet No 625, mesurant 29 pieds de face à la rue Dupré sur 144 pieds de profondeur.

Chez tous les Parfumeurs & Coiffeurs

La VELOUTINE

Poudre de Riz spéciale

PRÉPARÉE AU BISMUTH

Par CH. FAY, Parfumeur

PARIS, 9, Rue de la Paix, PARIS

PAPIER FAYARD ET BLAYN

Guérison certaine des RHUMES, IRRITAT[illegible] ... DOULEURS, LUMBAGOS, BRULURES ...

UN FRANC, dans toutes les Pharmacies ... PARIS

Les Véritables Eaux de

VICHY

sont les Sources de l'Etat français

[illegible]

ANÉMIE

QUINA LAROCHE

Ferrugineux

Recommandé pour faciliter la Croissance et Formation difficiles, il procure au sang la force et les Globules rouges qui en font la beauté, il fortifie l'Estomac, excite l'Appétit, combat Anémie, Lymphatisme, ... les Convalescences, etc.

PARIS, 22, rue Drouot, 22, PARIS

NEW-YORK, E. FOUGERA ET Cie.

POWEL, Mme HAUSIAH—
Taxe de 1890, montant à......$1 05
Taxe de levée, pour 1890......17c
Taxe de 1889 montant à......1 05
Taxe de 1888 montant à......1 05
183. Trois lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Palmyre, Murat, Olympe et Cleveland désignés comme lots Nos 5 à 7 dans l'ilet No 817, mesurant chaque 31 pieds de face à la rue Palmyre sur 108 pieds de profondeur.

POWELL, Mme HAUSIAH—
Taxe de 1890, montant à......$1 35
Taxe de levée, pour 1890......22c
Taxe de 1889 montant à......1 35
Taxe de 1888 montant à......1 35
184. Treize lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Olympe, Palmyre, Cleveland et Murat, désignés comme lots Nos 11 à 23 dans l'ilet No 817, le lot No 11 à 13 mesurant chacun 34 pieds 8 pouces 6 lignes de face à la rue Olympia sur 157 pieds 2 pouces 3 lignes de profondeur le lot No 14 mesurant 31 pieds 5 pouces 3 lignes de face à la rue Cleveland sur 108 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Cleveland et Olympe, les lots Nos 15 à 19 mesurant chacun 31 pieds 5 pouces 3 lignes de face à la rue Cleveland sur 108 pieds de profondeur, le lot No 20 mesurant 31 pieds 5 pouces 4 lignes de face à la rue Cleveland sur 108 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues Cleveland et Murat, les lots 21 à 23 mesurant chaque 34 pieds 6 pouces 6 lignes de face à la rue Murat sur 157 pieds 2 pouces 3 lignes de profondeur.

ROGES, MANUEL C. ou Mme JAS. BURRIS—
Taxe de 1890, montant à......$3 60
Taxe de levée, pour 1890......60c
186. Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Girod Notre Dame Tchoupitoulas et Magazine, désigné comme lot No 16 dans l'ilet No 125, mesurant 33 pieds 11 pouces de face à la rue Girod sur 95 pieds 10 pouces de profondeur.

RAVAIN, ALBERT E.—
Taxe de 1890, montant à......$4 05
Taxe de levée, pour 1890......67c
189. Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Palmyre, Banks, Rocheblave et Dolhonde, désigné comme lot No 4, dans l'ilet No 579 mesurant 27 pieds de face à la rue Palmyre, sur 105 pieds de profondeur.

SLIDELL, JNO., HERITIERS—
Taxe de 1889, montant à......60
Taxe de 1890, montant à......60c
Taxe de levée pour 1890......10c
190. Un ilet de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans borné par les rues [illegible], Clark, Aglae et le Chemin Coquille, désigné comme ilet No 760.

SMITH, A. S. 2/3 et BLAINE JAMISON—
Taxe de 1890, montant à......$13 80
Taxe de levée pour 1890......2 30
191. Quatre lots de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Religieuse, Celeste, Tchoupitoulas et St James désignés comme lots Nos 19 à 22 dans l'ilet No 88, le lot No 19 mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Religieuse sur 90 pieds de profondeur, les lots Nos 20 à 22 mesurant 63 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la rue Religieuse sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur.

SMITH ALBERT S—
Taxe de 1890, montant à......$4 70
Taxe de levée, pour 1890......78c
192. Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Religieuse, Celeste, St James et Tchoupitoulas, désigné comme lot No 23 dans l'ilet No 88, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Religieuse sur 127 pieds de profondeur.

STARKE, T. O.—
Taxe de 1890, montant à......$6 00
Taxe de levée pour 1890......1 00
193. Un morceau de terre commençant à 60 arpents de la rive du fleuve Mississipi [illegible] 177 2/3 arpents.

STARK, THEO. O.—
Taxe de 1890, montant à......$1 20
Taxe de levée, pour 1890......20c
194. Un ilet de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans borné par les rues Washington, [illegible], Vénus et le Canal de Deschêmeaux, désigné comme ilet No 708.

STARK, THEO. O.—
Taxe de 1890, montant à......$1 20
Taxe de levée pour 1890......20
195. Un ilet de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans borné par les rues [illegible], Washington, Vénus et le Canal de Deschêmeaux, désigné comme ilet No 707.

SAWYER, H. H.—
Taxe de 1890, montant à......$2 40
Taxe de levée pour 1890......40c
196. Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clara, Euphrosine, Calliope et Gasquet, désigné comme lot No 14 dans l'ilet No 413, mesurant 29 pieds de face à la rue Clara sur 120 pieds de profondeur.

SAWYER, H. H.—
Taxe de 1890, montant à......$2 70
Taxe de levée pour 1890......45c
197. Cinq lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cleveland, Rocheblave, Dolhonde et Canal, désignés comme lots Nos 16 à 18 dans l'ilet No 580, mesurant chaque 27 pieds 5 pouces de face à la rue Cleveland, sur 127 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur.

STEWART, ARCHD. SUC—
Taxe de 1890, montant à......$13 20
Taxe de levée pour 1890......2 20
198. Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Magazine, Notre Dame et Girod, désigné comme lot No 6, dans l'ilet No 125, mesurant 25 pieds 3 pouces 6 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur 91 pieds 4 pouces 6 lignes de profondeur.

SEMBRE, Mme MELANIE—
Taxe de 1890, montant à......$16 80
Taxe de levée pour 1890......2 80
199. Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Gravier, Baronne, l'avenue Tulane et Dryades, désigné comme lot No 26 dans l'ilet No 265, mesurant 20 pieds 5 pouces 6 lignes de face à la rue Gravier sur 79 pieds 9 pouces 6 lignes de profondeur d'un côté et 79 pieds 7 pouces 5 lignes de l'autre.

SURGI, Mlle REINE—
Taxe de 1890, montant à......$2 70
Taxe de levée, pour 1890......45
200. Un ilet de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par la rue [illegible], l'avenue Hagan, les rues Baudin et Banks désigné comme ilet No 650.

TIERNEY, THOS.—
Taxe de 1890, montant à......$3 60
Taxe de levée, pour 1890......60c
210. Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Gravier, Galvez et Perdido, désigné comme lot No 16 dans l'ilet No 518, mesurant 29 pieds de face à la rue Johnson sur 132 pieds de profondeur.

THOMPSON, JAMES—
Taxe de 1890, montant à......$2 70
Taxe de levée pour 1890......45
211. Un ilet de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Télémaque, Cortez, l'avenue Tulane et la rue Gravier, désigné comme ilet No 725.

UNDERWOOD, W. E.—
Taxe de 1890, montant à......$12 00
Taxe de levée, pour 1890......2 00
212. Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Freret, Locust, Terpsichore et Félicité, désigné comme lot No 5, dans l'ilet No 350, mesurant 62 pieds de face à la rue Freret sur 93 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Freret et Terpsichore.

UNKNOWN—
Taxe de 1890 montant à......60c.
Taxe de levée pour 1890......10c.
Taxe de 1889......60c.
213. Un ilet de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans borné par les rues Télémaque, Aglae, St Pierre et Vénus, désigné comme l'ilet No 742.

UNKNOWN—
Taxe de 1890, montant à......45c
Taxe de levée, pour 1890......07c
Taxe de 1889......45c
Taxe de 1888......45c
214. Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cleveland Murat, Canal et Olympe, désigné comme lot No 1 dans l'ilet No 815 mesurant 63 pieds 8 pouces 2 lignes de face à la rue Cleveland sur 103 pieds 8 pouces et 6 lignes de profondeur, formant l'encoignure des rues Cleveland et Murat.

UNKNOWN—
Taxe de 1890, montant à......45c
Taxe de levée pour 1890......07c
Taxe pour 1889......45c
Taxe pour 1888......45c
215. Une portion de terre, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cleveland, St Patrick, Palmyre et Bernadotte désignée comme portion de l'ilet No 832, mesurant 45 pieds de face à la rue Cleveland sur 63 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Cleveland et St-Patrick.

UNKNOWN—
Taxe de 1890, montant à......70c
Taxe de levée pour 1890......07c
Taxe pour 1889......70c
Taxe pour 1888......70c
216. Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Palmyre, Bernadotte, Cleveland et Anthony, désigné comme lot No 13 dans l'ilet No 835, mesurant 74 pieds 5 pouces de face à la rue Palmyre sur 101 pieds 10 pouces 2 lignes de profondeur, formant l'encoignure des rues Palmyre et Bernadotte.

UNKNOWN—
Taxe de 1890, montant à......$9 00
Taxe de levée, pour 1890......1 50
217. Une portion de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Virginie, [illegible] et le Nouveau Canal, désignée comme partie de l'ilet No 854, mesurant 129 pieds 5 pouces 6 lignes de face à la rue Virginie et 221 pieds 3 pouces 6 lignes de face à la rue [illegible] sur 165 pieds 3 pouces 4 lignes de profondeur et 225 pieds 0 pouces 3 lignes.

VICELLIO, CHAS. T.—
Taxe de 1890, montant à......$6 00
Taxe de levée, pour 1890......1 00
220. Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clara, Clio, Erato et Magnolia désigné comme lot No 16 dans l'ilet No 415, mesurant 64 pieds de face à la rue Clara sur 30 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Clara et Clio.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et [illegible] la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit dans le courant d'une année en remboursant le prix payé pour la dite propriété et en payant en outre vingt pour cent.

C. HARRISON PARKER,

Collecteur de Taxes d'Etat, Premier District, paroisse d'Orléans.

Avis aux créanciers hypothécaires sur propriétés du Premier District.

BUREAU DU COLLECTEUR DE TAXES D'ETAT du Premier District, paroisse d'Orléans, 10 juin 1891.

Conformément à la section 63, de la loi 95 de 1888, avis est par le présent donné à toutes les personnes qui ont des hypothèques sur les propriétés foncières situées dans le Premier District, paroisse d'Orléans, lesquelles n'auraient pas acquitté les taxes des années 1889 et 1890 et des années précédentes, que j'en commencerai la vente, à la porte de la Cour, SAMEDI, 11 juillet 1891. Nombre de ces propriétés délinquantes ont déjà, avant la dite vente, été annoncées, et continueront à l'être dans ce journal conformément à la loi. L'attention des créanciers hypothécaires est appelée spécialement sur ces annonces de vente pour taxes, et ils sont prévenus d'avoir à prendre, avant la vente, tel es mesures qu'ils jugeront nécessaires pour protéger leurs intérêts.

C. HARRISON PARKER,

Collecteur de Taxes d'Etat, Premier District, Paroisse d'Orléans.

New Orleans Brewing Association.

Peter Blaise, Président ; H. P. Dietmann, Vice-Président ; Ernest Prags, Secrétaire.

BUREAUX :

No 194 RUE COMMUNE,

NOUVELLE-ORLEANS.

21 août—1 an—dim

FEUILLETON.

No 17. Commencé le 18 juin.

COLIBRI.

Grand roman inédit

—PAR—

FRANCISQUE ALLOMBERT.

PREMIÈRE PARTIE

Le drame de Pierre-Bénite.

XI

FOLIE

(Suite)

M. de Someville était anxieux ; Edmée continua :

—Le soir du crime, j'avais laissé M. Aubert seul avec mon père. Mon père était nerveux, maussade, comme chaque fois qu'il vient chercher de l'argent.... Moi, j'étais partie par la petite porte du parc. J'avais rejoint dans le bois Paul qui m'attendait.... Nous étions ensemble, lorsqu'un coup de feu tout près de nous retentit.... Effrayée, je ne savais que faire ; Paul me rassura ; puis je vis, sur la route, un homme qui en fouillait un autre étendu mort. "Courons à son secours," dit Paul. Nous courûmes. Mais comme nous allions sortir du bois, un homme courbé en deux, passa près de moi ; un rayon de lune frappa son visage, que je reconnus, et alors je me précipitai sur Paul et je cachai sa tête dans mes bras pour qu'il ne vît rien.... Et il n'a rien vu !....

—Quel était donc cet homme ? demanda M. de Someville.

—Moi seule, dit Edmée, ai reconnu mon père qui se sauvait, un fusil dans la main, après avoir tué, pour le voler, le père de mon fiancé !

M. de Someville, qui s'était courbé vers la jeune fille pour mieux entendre ses paroles, se redressa violemment.

—Ton père ! s'écria-t-il.

—Oui, l'assassin, c'est mon père !.... Je l'ai vu, vous dis-je !.... Oh ! pourquoi ne suis-je pas morte avant de l'avoir reconnu ?

M. de Someville voulut encore interroger Edmée, lui dire qu'elle se trompait, que ce n'était pas possible, qu'elle était en proie à une hallucination terrible.

Mais les forces de la pauvre enfant étaient épuisées : après l'horrible révélation qu'elle avait dû faire, elle était retombée vaincue, anéantie, avec un gémissement de douleur, comme si cet aveu était le sang même de ses veines coulant à flots d'une blessure ouverte.

M. de Someville ne disait rien ; il restait droit sans un mouvement, sans un geste, comme foudroyé.

Puis, il sortit et retourna à son cabinet, la tête perdue, chancelant ainsi qu'un homme ivre, effroyablement pâle.

Quand Mme de Someville le vit ainsi, elle poussa un cri.

Mais lui, d'une main fébrile, faisait sauter les boutons de son col, arrachait sa cravate......

Il étouffait.

Et, se laissant tomber sur son fauteuil, il dit très vite, d'une voix entrecoupée, haletante :

—Cours à Edmée...... Elle est plus malade !.... Cours !.... laisse-moi ! cours !....

XII

L'ÉVASION.

M. de Someville resta longtemps immobile, abandonné dans un fauteuil, comme s'il avait perdu la force de vivre, la force de penser.

L'épouvantable révélation que lui avait faite Edmée, lui permettait tout d'un coup, de voir clair dans la vie de M. de Givres.

Le gentilhomme était ruiné, et, pris dans le tourbillon de la vie parisienne, il y avait vu s'engloutir non seulement ses biens, mais son honneur.

Un détail de l'enquête judiciaire revenait maintenant à M. de Someville : dans un secret interrogatoire qu'il avait fait subir à Fernande Aubert pour connaître l'état de sa fortune, il avait appris d'elle que M. de Givres devait deux cent mille francs à son mari.

Il n'avait pas, d'abord, prêté grande attention à ce détail, il n'y avait vu que la preuve de la vie enfiévrée de son beau-frère, qu'il savait perdu dans toutes les folies, et qui, pour les continuer, ne reculait point devant la dette.

Mais, à cette heure, M. de Someville comprenait ce qui avait dû se passer : son beau-frère était revenu pour tenter un autre emprunt, pour faire un appel nouveau à la bourse d'Aubert, mais celui-ci avait résisté ; c'était le soir, et M. de Givres avait retenu son hôte au château ; il avait, au cours du repas, appris que Jean-François Aubert rapportait huit cent mille francs dans son portefeuille, et, alors, il n'avait pas hésité devant le crime ; pris de vertige, il avait sombré dans l'infamie ; et ce qu'Aubert refusait de lui donner de bonne volonté, il le lui avait pris en l'assassinant !....

Mais comment expliquer la présence du fusil de Paul Aubert sur le lieu du crime ?

Telle est la question que se posait M. de Someville.

Alors, le magistrat reconstituait tout le drame.

Oui, c'est cela : le crime avait été prémédité. M. de Givres avait rencontré Aubert le matin, allant chercher son argent à Châlons. C'est à ce moment qu'il avait dû se décider à tout pour réussir : il commencerait par demander au vieil usurier de lui faire un nouveau prêt, et, s'il s'y refusait, il le tuerait.

Mais il fallait, dans le cas où le crime deviendrait nécessaire, s'assurer l'impunité.

M. de Givres avait eu recours pour cela à Gispalou, à ce braconnier prêt à toutes les mauvaises besognes, à ce rôdeur des bois à moitié sauvage.

Il avait fait son complice de cette sorte de brute, bien plutôt un fauve qu'un homme.

Gispalou allait parfois à la chasse avec Paul Aubert ; peut-être M. de Givres les avait-il vus ensemble : il ne serait pas, sans doute, difficile au braconnier de savoir où Paul Aubert mettait son fusil, de l'aller prendre, de le porter à M. de Givres....

Et c'est avec ce fusil que le crime avait été commis....

Puis, quelques jours après, comme par hasard, Gispalou le découvrait, venait le remettre au Parquet, et, aussitôt, l'accusation se précisait....

L'assassin, c'était Paul Aubert, le fils de la victime !

Et M. de Givres, lui, n'était pas même un instant soupçonné : calme, sûr de lui, il repartait pour Paris, ayant dans ses poches les huit cent mille francs de Jean-François Aubert, et il allait oublier son crime dans de nouvelles folies, dont l'écho arriverait parfois jusqu'à Blancheville.

Voilà comment M. de Someville, terrifié, rétablissait toute cette sombre tragédie.

La nuit était venue, et l'obscurité s'était faite autour de lui sans qu'il s'en aperçût.

Il revivait tous les événements de la journée terrible qui venait de s'écouler, depuis cette lettre anonyme jusqu'à l'arrivée dans son cabinet du braconnier portant le fusil dénonciateur.

Il revoyait devant lui le visage crispé de douleur et d'épouvante du malheureux Paul Aubert qui lui disait : "C'est horrible !" avec le cri profond de la vérité.

Et il entendait Edmée lui crier : "L'assassin, c'est mon père !"

La première pensée du magistrat avait été pour Paul Aubert, pour ce malheureux accusé du plus infâme des crimes, se débattant à cette heure dans une cellule désolée contre la fatalité qui s'attachait à lui pour faire de ses mains innocentes des mains de parricide.

M. de Someville voulut courir au Palais-de-Justice pour le faire mettre en liberté.

Mais alors il faudrait tout de suite arrêter.... l'autre—et l'autre c'était le comte Raymond de Givres, le frère de Lucienne, sa femme honorée, sa femme aimée !

Un de Givres pris au collet et traîné à l'interrogatoire ! Un de Givres en Cour d'assises, sous une accusation d'assassinat et de vol avec préméditation et attaque nocturne ! Un de Givres condamné à mort, et le sang d'une race de chevalerie, de fierté et d'honneur jaillirait dans la boue et dans l'ignominie sous le couperet du bourreau !

Il avait mêlé son sang, lui, de Someville, au sang de cette race là, et dans les veines de son enfant le sang des de Givres coulait à côté du sien !

L'échafaud prendrait, pour ce fils des nobles, des proportions immenses, et la condamnation aurait une célébrité retentissante.

Ce serait, pour ce nom, une immortalité d'infamie dont les siens porteraient la tache, semblable à la marque qui stigmatisait naguère les condamnés au bagne.

Son fils Georges entrerait dans la vie avec cette flétrissure qui ferait le vide autour de lui.

Et cette pauvre enfant innocente dont la terreur avait ébranlé le cerveau ! Il s'expliquait maintenant cet effroi voisin de la folie. Elle avait vu fuir son père, elle seule ! Elle avait pu le cacher aux yeux de son amant. A côté de l'immense douleur dont le meurtre était la cause, il y avait aussi en elle l'horreur de la poursuite, de l'arrestation, du scandale qui tuerait l'honneur !

Que faire ?

Toutes ces réflexions étaient venues à M. de Someville tout d'un coup pressées et confuses ; elles l'avaient arrêté au moment où il se préparait à sortir pour délivrer Paul Aubert.

Il ne trouvait rien, et, à cette minute, il eût vivement désiré qu'une catastrophe effroyable emportât la terre dans un tourbillon !

Cependant, il fit un geste, puis se leva, et, malgré la pénombre dont il était entouré, il se mit à marcher dans son cabinet, le cou tendu, l'air anxieux comme s'il venait tout à coup de trouver un point de repère, le fil qui devait le conduire à travers le labyrinthe de ses pensées dans les ténèbres.

Et se parlant à lui-même il disait tout haut :

—Oui ! c'est cela !.... C'est possible après tout.... J'essaierai.

Et, arrêté, les bras croisés, il regarda fixement devant lui, comme s'il voyait quelque chose disparaître dans l'horizon, comme s'il suivait d'un regard fiévreux sur une route qu'il avait ouverte la marche rapide d'un homme !

Mme de Someville entra très émue, pâle ; les yeux gonflés, elle le regarda.

M. de Someville tressaillit.

Est-ce qu'Edmée n'aurait pas eu le courage de renfermer en elle-même le terrible secret qu'elle ne devait livrer qu'à lui ?

—Mon ami, quel malheur ! s'écria Lucienne. Comme je me sens coupable dans tout ce qui arrive à Edmée ! J'avais reçu de sa mère mourante la mission de veiller sur elle, j'ai manqué à mon devoir ! Elle est innocente, elle a succombé naturellement, avec une confiance ingénue qui laisse son âme toute blanche. Elle n'avait personne pour la guider, personne pour la protéger. Oh ! le remords me torture !

—Ne te désespère pas Lucienne, ne te fais pas plus coupable que tu ne l'es !... D'ailleurs, est-ce que je ne partage pas ta faute, si réellement il y a une faute ?... N'était-ce pas à moi, puisque son père l'avait abandonnée à elle-même, de lui servir de tuteur ? Nous nous sommes trompés, mais avec une entière bonne foi. Edmée était douce et, en même temps, si grave et si réfléchie, il y avait dans ses yeux tant de pureté, que nous n'aurions jamais cru que tout cela put se ternir en un instant, et d'une rencontre de hasard ! Si nous nous sommes trompés, le ciel est notre complice, car il avait mis dans le regard d'Edmée un rayon de lumière divine qui devait nous rassurer.

Mais Mme de Someville pleurait.

—Qu'allons-nous faire ? dit-elle, qu'allons-nous devenir ?

—Tranquillise-toi, et il montra à Edmée un visage calme. Elle est souffrante, elle est encore sous l'influence d'une crise morale que son état rend plus particulièrement délicat. Pour le reste, laisse-moi faire.

Le lendemain, M. de Someville alla au Palais de très bonne heure. Il portait sur son visage assombri les traces des souffrances qu'il avait endurées pendant cette nuit d'orage, de bataille intime. Mais il avait l'air résolu quand même.

Dès qu'il fut dans son cabinet, il appela, et fit donner l'ordre d'amener auprès de lui le prévenu.

Quelques instants après, Paul Aubert entra, accompagné d'un gendarme.

M. de Someville frémit en le regardant.

L'infortuné jeune homme était méconnaissable. Les traits tirés, la figure livide, les paupières rouges, il avait dans les yeux quelque chose de fou, d'égaré, une lueur étrange. Son corps, vaincu, martyrisé, se courbait, s'affaissait comme le corps d'un vieillard.

Le procureur sentit son cœur se serrer et deux larmes brûlantes montèrent à ses yeux.

—Laissez-nous, dit-il au gendarme d'une voix brève.

Quand le gendarme fut sorti, et que le magistrat fut bien sûr qu'ils étaient seuls tous les deux, sans que personne pût les voir et les entendre, il ferma la porte d'un tour de clef et s'avança rapidement auprès de Paul Aubert ; il prit dans ses mains chaudes et fiévreuses les deux pauvres mains du malheureux qui tremblaient, et, tout à l'émotion dont sa poitrine était gonflée, il s'écria d'une voix qui se brisait dans un sanglot contenu :

—Monsieur Paul Aubert, pardon ! Oui, pardonnez-moi ! J'ai été envers vous d'une cruauté monstrueuse. Pardonnez-moi, je suis bien malheureux !

Pris de stupeur, Paul Aubert le regardait, l'écoutait, n'ayant pas l'air d'entendre et de comprendre les excuses, comme il n'avait pas compris tout d'abord, la veille, la terrible accusation.

—Comme vous avez dû souffrir de ce supplice de martyr ! continuait M. de Someville.... malheureux innocent !

Ce mot d'"innocent" éveilla une sensation subite chez l'amant d'Edmée.

Il parut s'animer, se redresser.

—Innocent ! s'écria-t-il, innocent ! oui, je le suis !.... Ah ! monsieur, comment n'a-t-on pu faire tomber sur moi une accusation de parricide !... Innocent ! je le suis comme la lumière du jour ! Oh ! qu'on ouvre, [illegible] qu'on le crie partout.... Donnez-moi de l'air, du jour, du soleil.... Je veux sortir d'ici où je sens, avec le poids de la honte, le froid du tombeau. Je veux sortir, marcher, respirer dans l'air libre !.... Oh ! la liberté, vous me l'apportez, n'est-ce pas, monsieur ?

—Asseyez-vous, dit M. de Someville d'un ton triste ; asseyez-vous.... oui, vous serez libre, mais d'abord il faut que vous m'entendiez.

Paul Aubert s'assit, rassuré, prêt à écouter cette fois et à comprendre tout ce que lui disait le magistrat.

Il y eut un temps de silence pendant lequel M. de Someville eut véritablement l'air de se recueillir.

Puis, regardant bien Aubert en face, il lui dit résolument :

—Vous aimez Mlle Edmée de Givres, ma nièce.

Aubert tressaute.

—Edmée ! dit-il, Edmée !.... Oh ! oui, je l'aime !

Et dans ses yeux qui s'élevèrent comme pour une action de grâces, M. de Someville vit passer la même foi enthousiaste, la même extase que dans les yeux d'Edmée quand, quelques heures auparavant, elle lui avait parlé de son amour.

—Le soir du crime vous étiez avec Edmée dans le bois de Bellanse.... C'est Edmée que le braconnier Gispalou avait vue près de vous sans la reconnaître ?

—Qui vous l'a dit, monsieur ? qui vous a nommé Edmée ?

—C'est elle !

—Quoi ! dit Paul radieux, c'est Edmée qui vous l'a dit !.... Moi, vous le savez, j'aurais tout souffert plutôt que de la compromettre, plutôt que de perdre son honneur...... C'est pour me sauver qu'elle vous a fait cet aveu qui la lie à mon sort !...... Edmée sait donc que j'ai été victime d'une accusation insensée !

—Elle l'ignore, répondit M. de Someville. Cette soirée du meurtre est dans sa tête une chose confuse. Elle a été frappée d'une émotion si saisissante qu'elle n'a pas pu en supporter le coup. Elle s'est enfuie, l'imagination épouvantée, avec la fièvre, avec le délire. Le lendemain matin elle accourait chez nous où elle est encore soignée par Mme de Someville qui a pour elle une maternelle affection.

—Edmée, malade ! cria Paul se levant tout d'un coup...... Oh ! monsieur, vite ouvrez cette porte, donnez des ordres pour que je coure auprès d'elle, car elle m'attend, j'en suis sûr.... elle m'attend !

Et le jeune homme, très agité, allait et venait, prenait le bras de M. de Someville comme pour l'entraîner dehors.

—Je vous ai dit de m'écouter, monsieur Aubert. Je vous en prie, restez calme. Mlle de Givres doit être tenue à l'abri de la moindre émotion. C'est à ce sujet, d'ailleurs, que je veux vous entretenir.

M. de Someville, si résolu tout à l'heure, semblait gêné maintenant ; on voyait à l'embarras de son regard une retenue, une réserve, une véritable hésitation.

—Parlez, monsieur, je vous en supplie.... Vous voyez que vos paroles m'ont profondément troublé.... Vous m'avez parlé d'Edmée et de la liberté.

—Ah ! dit amèrement le procureur, la liberté ! Est-on jamais libre ! Les circonstances douloureuses dans lesquelles la fatalité vous enserre sont encore plus tristes, plus cruelles que les murs d'une cellule.... Quant à Edmée, la malheureuse enfant, elle était née pour le martyre, et cette douce créature, qui n'a songé qu'au bien, va sentir tomber sur sa tête les pires châtiments !

—Que dites-vous ? qui menace Edmée ?

Alors, M. de Someville fit un effort ; il s'arrêta devant Paul, très ému, et cependant d'une voix ferme, il lui dit :

—Monsieur Aubert, je connais l'assassin de votre père.

A ces mots, Paul Aubert, que la pensée d'Edmée avait emporté loin de tout et de tous, tressaillit, brusquement rappelé à la situation.

—Vous connaissez l'assassin de mon père ! s'écria-t-il. Ah ! monsieur, vous me demandiez pardon tout à l'heure pour vos paroles d'hier ; c'est moi qui ne sais plus comment vous dire merci pour vos paroles d'aujourd'hui ! Enfin, mon père sera vengé !.... Ah ! vous connaissez le meurtrier ! Il est arrêté, n'est-ce pas ? Je vais le voir là, pour lui cracher ma haine à la face....

(A continuer.)